la lettre N° 7
www.parisschoolofeconomics.eu SEPTEMBRE 2011

p1. Édito de Gabrielle Demange ; à découvrir.
p2. Invitée : Linda Tesar ; Parcours : Holger Stichnoth.
p3. Débat : Inégalités sociales au collège : des solutions ?
p4. Focus : Le projet européen AMID ; Partenaire : DJEPVA.

La théorie du choix social aidera-t-elle nos pratiques démocratiques ?

Gabrielle Demange
Chaire Associée PSE

© S.Riffé Stern

Qu'est ce qu'une représentation proportionnelle ? Les réponses sont multiples, à en juger par la diversité des systèmes adoptés par les 27 états membres de l'Union Européenne (UE) pour répondre à l'exigence de représentation proportionnelle au Parlement Européen : systèmes de liste ou vote unique transférable, circonscription(s) simple ou multiples, méthodes différentes d'arrondi… Toutes ces spécifications, qui peuvent sembler anodines, affectent sérieusement les résultats. Qui plus est, quelle peut être la légitimité d'une représentation proportionnelle appliquée pays par pays quand le nombre de sièges alloués a priori ne reflète pas la taille des populations[1] ? Si l'objectif est une représentation proportionnelle au niveau communautaire, il a peu de chances d'être atteint.

Le problème n'est pas spécifique à l'UE. Comment obtenir une représentation proportionnelle des courants politiques lorsque le corps électoral est divisé en circonscriptions ? Circonscriptions, qui, pour des raisons historiques et culturelles, sont de taille inégale mais s'avèrent difficilement modifiables, avec, le plus souvent, une allocation a priori des sièges très « dégressive » par rapport à la taille des populations.

Une réponse est apportée par un système 'bi-diviseur' basé sur des travaux que j'ai effectués avec M. Balinski, et qui ont ensuite été développés par une équipe de l'Université de Augsbourg[2]. Ce système adopté par plusieurs cantons suisses est actuellement évalué en vue de sa généralisation. Il permet de concilier les distorsions de représentation des populations tout en assurant une représentativité proportionnelle au niveau global. Cela nécessite un calcul par ordinateur, revers inévitable si l'on veut prendre en compte simultanément les dimensions politique et géographique. En Suisse, son adoption a été motivée par la position en 2002 du tribunal fédéral pour qui un système proportionnel par circonscriptions électorales de tailles très différentes était incompatible avec le principe de l'égalité des droits des citoyens. En effet, un bulletin en faveur d'un parti relativement minoritaire est 'perdu' s'il est soumis dans un district disposant de un ou deux représentants mais 'compte' dans un district disposant de 5 ou 6 sièges.

L'approche adoptée dans mes travaux sur les méthodes bi-diviseurs est celle de la théorie du choix social, dont on attribue les origines à Condorcet et de Borda. Elle privilégie d'abord la définition des propriétés souhaitées par une règle de décision collective – représentation, allocation budgétaire, niveaux et financement de biens publics… – vérifie ensuite leur compatibilité et construit les règles y satisfaisant. Cette approche, certes théorique, se développe notamment dans le domaine politique où elle répond à une demande de transparence. Ainsi, dans le cas du parlement européen, alors que l'allocation du nombre de sièges par pays a résulté de négociations laborieuses (Traité de Nice), la Commission des Affaires constitutionnelles a sollicité une équipe de mathématiciens pour « *identifier une formule mathématique durable, transparente et indépendante des enjeux politiques afin d'allouer les sièges aux pays membres* » Mais le champ d'application dépasse le domaine politique : de nombreuses institutions doivent définir une représentation ou allouer un budget, avec des objectifs et contraintes variés. Ainsi, les représentants peuvent disposer de poids de vote différents ou les électeurs peuvent s'exprimer avec des bulletins plus sophistiqués qu'un simple vote. Grâce à la modélisation mathématique alliée aux puissants outils à disposition, des nouvelles règles démocratiques, adaptées au contexte, sont à explorer… et la Théorie devient alors très « pratique ».

Références 1. *Ainsi, l'Allemagne dispose de 99 députés, soit un député pour 826,285 habitants alors que Malte en dispose de 6, soit un pour 68,828 habitants.* **2.** *M. L. Balinski, and G. Demange: «An Axiomatic Approach to Proportionality between Matrices», Mathematics of Operations Research, 1989, 700-719, and «Algorithm for Proportional Matrices in Reals and Integers», Mathematical Programming, 1989, 193-210. Pour une synthèse sur ces problèmes et des références, on peut se reporter à G. Demange « On party-proportional representation under district distortions », WP 2011. Le site 'BAZI', http://www.math.uni-augsburg.de/stochastik/bazi/welcome.html fournit des données et logiciels en accès libre.*

LES MEMBRES FONDATEURS DE PSE-ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS
cnrs · L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES · PANTHÉON - SORBONNE - UNIVERSITÉ PARIS 1 · École des Ponts ParisTech · ENS · INRA

à découvrir

L'épargnant dans un monde en crise : ce qui a changé

Les préférences de l'épargnant sont-elles soumises aux aléas de la conjoncture économique et financière ? A cette question centrale, cet ouvrage répond par la négative, concluant ainsi à la stabilité d'ensemble des préférences de nos compatriotes à l'égard du risque et du temps pendant la crise de 2008. Contrairement à une antienne à la mode, ce résultat qui peut surprendre, révèle au contraire un épargnant « stoïque » dans la tourmente, pas plus averse au risque qu'auparavant. **Luc Arrondel et André Masson – Éditions rue d'Ulm, 109 p.**

16 nouvelles questions d'économie contemporaine

Ce 2e volume, où se croisent de nombreux économistes notamment de PSE-Ecole d'économie de Paris, continue de défricher les nouveaux territoires de l'économie politique via une analyse pointue et originale de l'Etat providence, de la crise financière et du « pessimisme français ». **Sous la direction de Philippe Askenazy & Daniel Cohen – Fayard/Pluriel, 608 p.**

La mondialisation de l'inégalité

Dans quelle mesure la mondialisation, pour partie responsable de l'égalisation entre les nations, substitue-t-elle à l'inégalité internationale un surcroît d'inégalité au sein même des espaces nationaux ? Ce livre examine les tenants et les aboutissants de ce paradoxe, ainsi que les instruments dont disposent les décideurs nationaux et internationaux pour maîtriser cette évolution. **François Bourguignon – Editions du Seuil**

International Handbook on the Economics of Corruption

Ce 2e tome d'un ouvrage homonyme paru en 2006 aborde sous un nouvel angle le problème de la corruption : comment mieux comprendre son articulation avec d'autres champs (économie publique, économie du développement, économies parallèles etc.) ? Analyser ces liens et la sensibilité des acteurs économiques aux opportunités de corruption permet notamment d'enrichir notre connaissance des interactions entre les marchés et l'appareil étatique. **Sous la dir. de Susan Rose-Ackerman – Edward Elgar Publishing Ltd, 592 p.**

À vos agendas : conférence de présentation du livre le 29 nov. à 16h - campus Jourdan

The Battle for Employment Guarantee

Le National Rural Employment Guarantee Act (NREGA) est une initiative indienne unique dans l'histoire des politiques sociales : il ne s'agit pas seulement d'un énième plan pour l'emploi, mais d'un potentiel levier de changements socio-économiques dans les zones rurales. Ce volume en présente le premier bilan exhaustif : quelles modalités et perceptions ? Impact de la corruption ? Ou encore : quel rôle joué par les femmes et les plus précaires ? **Sous le dir. de Reetika Khera – Oxford University Press, 264 p.**

Regards croisés sur l'économie

Cette revue vise à combler le fossé entre la recherche académique et le débat public. Clairs et didactiques, ses articles rendent compte des dernières avancées des sciences sociales et de leurs implications concrètes pour les politiques publiques. **N°9, mai 2011 «Pour sortir de la crise du logement» - N°10 Spécial, Janvier/février 2012 «Repenser l'économie»**

INVITÉE

Linda Tesar, un nouveau départ à Paris

© Fabien Lainé

Linda Tesar est enseignant-chercheur dans le département d'économie de l'Université du Michigan dont elle fût directrice de 2007 à 2011. Après son doctorat obtenu en 1990 à Rochester, elle a passé 7 ans à l'Université de Californie (Santa Barbara) pour rejoindre ensuite Michigan. Chercheure associée au NBER, elle a également effectué des séjours au FMI et à la Réserve Fédérale. Ses articles en macroéconomie (cycles, politiques fiscales, monnaies…) ont été publiés dans les meilleures revues (American Eco. Review, the Journal of International Eco., Journal of Monetary Eco. etc.).

2011 sera certainement à marquer d'une pierre blanche pour vous ?

Linda Tesar C'est vrai ! Après 4 années passées à la tête du département d'Économie de l'Université du Michigan, une toute nouvelle période s'ouvre à moi en termes de recherche et d'enseignement. Et cela commence par un long séjour à PSE : je suis vraiment contente d'être ici, au croisement de mes envies professionnelles et personnelles. J'avais adoré mes derniers passages en France à l'occasion de conférences et j'ai pu – allégée de toutes mes charges administratives précédentes – convaincre ma famille de passer un an à Paris et ils sont ravis !

Du point de vue scientifique, ce choix est également parfait : j'ai l'impression d'arriver dans un « vivier » de macro-économistes, et je compte profiter à 100 % de ce luxe nomade de notre profession en créant le plus d'interactions possibles. Par ailleurs, être en France au moment où l'Europe traverse une tempête politique et économique historique suscite tant de l'inquiétude qu'une forme de fascination.

« Être en France au moment où l'Europe traverse une tempête politique et économique historique suscite tant de l'inquiétude qu'une forme de fascination »

Quel est votre planning des prochains mois ?

L.T. J'ouvre un nouveau chapitre et mon planning est à la fois plein (de nouvelles idées) et vide (de contraintes) ! J'étudie les Cycles économiques depuis des années – depuis mon master en fait – et continuerai bien entendu sur ce thème, de l'évolution du commerce aux effets des changes en passant par l'intégration financière mondiale. Mais je n'ai jamais vraiment eu le temps de ralentir, enchaînant naturellement un papier après l'autre. C'est pourquoi je ressens le besoin de prendre enfin du recul pour enclencher de nouveaux projets auxquels je pense depuis quelques temps ; des idées générales d'articles me séduisent déjà, mais j'attends beaucoup de mes futures rencontres à PSE, notamment dans le cadre des conférences et séminaires. Ce qui est certain, c'est que je souhaite contribuer de façon originale à notre compréhension de la dernière crise : alors que les dirigeants, au pied du mur, ont dû analyser et réagir sur l'instant, je me sens aujourd'hui plus à l'aise avec la distance permise par les années écoulées. Ce « délai académique » m'est primordial et je veux tenter de dénouer les étapes et raisons de l'effondrement de 2008.

Par-dessus tout, une chose essentielle a changé dans mon approche, comme dans celle de la plupart des macroéconomistes : au début des années 2000, nous pensions que les crises majeures appartenaient au passé pour les pays industrialisés. Mais la réalité a ébranlé les principes sous-tendant cela. Il nous faut désormais comprendre pourquoi l'auto-discipline des marchés est faillible, et quels coûts cela peut entraîner (dans le cadre notamment d'une finance globalisée).

Est-ce un revirement « philosophique » ?

L.T. Je dirais plutôt une nouvelle (et saine) façon d'envisager ce qui s'est produit afin de modifier nos modèles – et ainsi, notre « jeune » science économique peut continuer à remplir sa mission. Je suis très optimiste sur ce point : les économistes sont, dans les grandes lignes, d'accord sur le même cadre et paradigme, et parlent le même langage ; et en tant que scientifique, la prédiction ne fait pas partie de notre vocabulaire : nous approfondissons plutôt pas à pas notre connaissance. Je n'arrivais pas à croire ce qui se passait sous nos yeux en 2008, j'avais l'impression de remonter le temps jusqu'en 1929 : cela nous oblige collectivement à mettre encore plus notre savoir en mouvement afin de faire face à ce nouvel et difficile épisode.

Propos recueillis par S. Riffé Stern

PARCOURS

Holger Stichnoth : un européen convaincu

Chercheur au ZEW (Centre for European Economic Research)

Pour Holger, parcourir l'Europe est une évidence : après avoir réalisé la première partie de ses études supérieures en Allemagne (Constance puis Berlin) et en Grande-Bretagne, il obtient son Doctorat en France sous la direction de Claudia Senik à l'École d'économie de Paris en mars 2010. D'origine allemande, mais de cœur français, le voici désormais installé à l'exacte frontière entre les deux pays : chaque jour, sa conjointe française rejoint son lieu de travail dans l'hexagone quand lui se rend à Mannheim !

Sa carrière suit également un rythme européen. Holger travaille au ZEW (Centre for European Economic Research) et s'immerge chaque jour dans des projets sur l'Allemagne – qu'il compare en permanence avec les réalisations françaises, italiennes, anglaises etc. Dans le département « Marchés du travail, Ressources humaines et Politiques sociales », il se concentre sur l'étude du processus de décisions des ménages et sur l'évaluation des politiques familiales, via des microsimulations et autres calculs inscrits dans des modèles d'équilibres généraux. Il dit trouver dans ces projets hybrides un immense intérêt, où les recommandations sur les politiques à mener doivent être formées dans un temps limité et où la gestion humaine se dispute à une nécessaire rigueur scientifique. Et ce passionné n'oublie pas ses envies de participer à une recherche plus fondamentale : de son doctorat intitulé « Essais sur l'immigration, le revenu relatif et la redistribution », Holger a publié trois chapitres ; il y analyse les conséquences politiques de l'immigration et de la diversité ethnique sur le rôle de l'Etat providence en Europe.

Par la suite, ce jeune scientifique souhaite encore mieux concilier ses deux facettes, en se concentrant sur des recherches nourries par ses rapports et études, et vice versa. Il sait que les sauts méthodologiques seront utiles pour améliorer l'évaluation des politiques familiales ; il a d'ailleurs commencé à travailler sur une interrogation spécifique suivi de près par nombre de décideurs : peut-on comprendre précisément la part et le degré d'influence qu'ont la culture, les institutions et les interventions directes (notamment les incitations financières) sur le comportement des familles ?

Dans sa vie personnelle également un choix prochain risque de se présenter : sa famille et lui vivront et travailleront-ils tous en France… ou en Allemagne ? Nous parions qu'il répondrait : « En Europe, c'est certain » !

Propos recueillis par S. Riffé Stern

DÉBAT

Inégalités sociales au collège : des solutions ?

Julien Grenet
Professeur associé à PSE

L'assouplissement de la carte scolaire : un bilan en demi-teinte

À l'occasion du débat suscité par la carte scolaire lors de la dernière élection présidentielle, les principaux candidats s'étaient engagés à assouplir la sectorisation des collèges publics. Objectifs : donner davantage de liberté de choix aux familles et favoriser la diversité sociale au sein des établissements scolaires. Pour honorer cette promesse de campagne, il fut décidé à la rentrée 2007 d'accroître le nombre de dérogations accordées à l'entrée en sixième, en donnant la priorité aux élèves boursiers. Quatre ans après, un premier bilan de l'assouplissement de la carte scolaire peut être dressé : au regard des objectifs initialement fixés, cette réforme apparaît aujourd'hui comme assez décevante.

Du point de vue de l'élargissement du choix des familles, les effets ont dans l'ensemble été relativement limités. Entre 2006 et 2009, la proportion d'élèves bénéficiant d'une dérogation à l'entrée en sixième a certes augmenté (passant de 4 à 7,5 % des effectifs scolarisés) mais reste faible. Ce constat s'explique par deux séries de facteurs : du côté de la « demande » scolaire, la réforme de 2007 n'a pas entraîné une explosion des demandes d'affectation hors secteur (entre 2006 et 2009, le taux de demande est passé de 6 à 11 % des effectifs) ; du côté de l'« offre », la satisfaction des demandes des familles a été fortement contrainte par le faible nombre de places ouvertes aux demandeurs de dérogations, les élèves résidant dans le secteur d'un collège restant prioritaires par rapport aux élèves résidant hors du secteur.

Du point de vue de la mixité scolaire, la réforme de 2007 n'a guère contribué à réduire la ségrégation sociale au sein de l'enseignement secondaire public. Outre la faiblesse du nombre total de dérogations accordées, ce phénomène tient au fait que les boursiers, qui sont pourtant prioritaires dans le traitement des demandes et représentent près d'un quart des effectifs de sixième, sont très peu nombreux à avoir demandé une affectation hors secteur : en 2009, seuls 4,3 % d'entre eux ont déposé une demande de dérogation à l'entrée en sixième, contre 10,9 % parmi l'ensemble des élèves. Au total, plus de 90 % des dérogations accordées l'ont été pour des motifs qui ne font pas intervenir l'origine sociale des élèves.

Les limites actuelles de l'assouplissement de la sectorisation des collèges publics sont liées à la fois au primat du critère géographique dans l'affectation des élèves et au défaut d'information des parents (en particulier les moins favorisés socialement) sur les possibilités de dérogation et sur les caractéristiques des collèges publics. De ce point de vue, le système novateur mis en place dans l'académie de Paris pour gérer les affectations en classe de seconde ouvre des perspectives intéressantes pour combler en partie les défauts du système actuel d'affectation en sixième. Le dispositif parisien est une procédure informatisée qui permet de traiter simultanément les vœux d'affectation au moyen d'un barème qui pondère de manière relativement transparente des critères sociaux, démographiques et scolaires pour déterminer l'ordre de priorité des élèves. Tout en élargissant considérablement l'éventail des choix d'affectation, ce système a permis de réduire la ségrégation scolaire dans les lycées parisiens en favorisant l'accès des élèves boursiers aux meilleurs établissements publics. La généralisation de ce système de choix scolaire régulé mériterait d'être considérée pour concilier la liberté de choix des familles avec la réduction des inégalités scolaires.

Nina Guyon
Doctorante à PSE, membre du LIEPP

La Mallette des parents : du lien entre les parents et l'école pour une meilleure scolarité

La relation de confiance entre les parents et l'institution scolaire, naturelle à l'école primaire, se distend à l'entrée en sixième du fait de l'éloignement du collège, de la multiplication des interlocuteurs et de l'indépendance accrue de l'enfant. De nombreux membres de la communauté éducative considèrent que cela contribue aux problèmes de discipline et d'absentéisme qui surgissent dès la sixième, le plus souvent accompagnés d'un désinvestissement précoce vis-à-vis de l'école.

Dans ce contexte, comment impliquer davantage les parents d'élèves et pour quels bénéfices ? Pour la première fois en France, une intervention expérimentale à grande échelle a été menée révélant l'impact extrêmement positif d'une politique volontariste de dialogue avec les parents, conduisant à une réduction très sensible des problèmes de disciplines et une amélioration non négligeable des notes délivrées par les professeurs.

Ce programme a été conduit à titre expérimental durant l'année scolaire 2008-2009 dans une quarantaine de collèges de l'académie de Créteil, majoritairement en zones d'éducation prioritaire. Il s'agit d'un dispositif relativement léger consistant en trois réunions-débats réunissant parents d'élèves de sixième et acteurs du collège, et axées sur l'aide que les parents peuvent apporter aux enfants, les relations avec le collège et la compréhension de son fonctionnement.

Le programme a été réalisé en respectant un protocole mis en œuvre par les chercheurs de PSE/J-PAL Europe, qui leur a permis d'en faire une évaluation rigoureuse et transparente. Seuls les parents volontaires des classes de sixième tirées au sort ont été invités à participer à la série de réunions. En comparant les parents (ou les élèves) des classes bénéficiaires et des classes non bénéficiaires du dispositif, on est en mesure d'isoler l'impact du programme. En effet, comme le tirage au sort assure qu'il n'existe aucune différence systématique entre les deux groupes de classes au départ, les différences observées en fin d'année peuvent être sans aucun doute attribuées au programme.

De manière tout à fait remarquable, cette évaluation montre que l'amélioration des comportements et de la discipline observée chez les enfants des parents volontaires est également perceptible chez les autres enfants des parents non volontaires, qui n'ont donc pas participé aux débats. Les changements de comportement des élèves directement touchés par l'intervention ont donc également influé sur leurs camarades de classe. L'impact de cette politique, bien qu'elle ne touche directement qu'une petite fraction des parents d'élèves, s'est donc étendu au-delà de ses limites initiales.

Au total, cette initiative montre qu'une politique simple et très peu coûteuse (1 000 euros par établissement, soit environ 8 euros par élève) peut avoir des effets très importants sur le rapport des parents à l'école et sur le comportement des élèves. Contrairement à ce qui est souvent avancé, il semble donc que le difficile rapport de certains parents à l'école ne soit pas une fatalité et que les inégalités sociales préexistantes entre enfants puissent être sensiblement réduites à moindre coût. L'extension de ce dispositif expérimental à 1 300 collèges de France depuis la rentrée 2010 pourrait être un premier pas important dans cette direction.

FOCUS

Le projet européen AMID : « Actors, Markets and Institutions in Developing Countries »

Catherine Gérardin et Marc Gurgand

Depuis septembre 2008, PSE fait partie du réseau européen AMID, financé dans le cadre des actions Marie-Curie du 7e Programme-Cadre de la Communauté Européenne. Il vise à stimuler l'entrée des étudiants dans la profession de chercheur, à développer leurs compétences et leurs qualifications via une mobilité accrue et le renforcement de la dimension européenne de leurs activités. AMID est un réseau dit de formation initiale : il s'adresse aux « chercheurs débutants » (doctorants et jeunes docteurs) désireux d'intégrer des équipes de recherche européennes et d'améliorer leurs perspectives de carrière professionnelle.

Le consortium du réseau européen AMID est composé de 5 centres de recherche : l'Université Bocconi à Milan, coordonnateur du projet, l'Université de Namur, PSE-École d'Économie de Paris, la London School of Economics et l'Université de Stockholm. Ces 5 entités se sont réunies afin de former des chercheurs de haut niveau dans le domaine de l'économie du développement. Trois axes définissent les objectifs du réseau en termes de recherche et de formation :

Le capital humain et les politiques d'évaluation - comment les ménages réagissent ils aux incitations et interventions dans les domaines de l'éducation et de la santé ? Comment évaluer leurs impacts ?

L'accès au marché pour les plus démunis - quelles imperfections existent sur les marchés « traditionnels » (assurance, crédit, marché du travail, produits...), écartant de facto les plus démunis ? Quelles innovations permettraient d'y remédier ?

Une approche microéconomique des institutions - comment les normes sociales se créent-elles ? Quels poids ont les institutions antérieures ? Quelles implications pour la gouvernance ?

À ce jour, 35 jeunes chercheurs ont participé à ce programme : ils ont effectué des séjours compris entre 3 et 12 mois au sein d'un ou plusieurs centres de recherche du réseau, et ont participé à des séminaires et à des conférences internationales au cours desquelles ils ont présenté leurs travaux. Sept étudiants de PSE font partie du programme d'échange AMID, ce qui leur a permis de réaliser des séjours à la LSE ou à l'Université Bocconi. PSE a pour sa part accueilli 8 étudiants en provenance d'universités européennes.

Par ailleurs, ce consortium européen organise des conférences scientifiques où les chercheurs du réseau AMID échangent sur l'avancement de leurs recherches, des réunions « grand public » faisant l'objet de débats avec les décideurs politiques, mais également des réunions internes permettant à ses membres de faire le point sur les avancées scientifiques du projet. Ainsi, deux écoles d'été ont eu lieu depuis le début du projet, en juin 2009 à Namur et en juin 2010 à la LSE. Elles ont porté sur les méthodes de construction et de collecte de données et sur les techniques statistiques d'évaluation. Un séminaire de formation, organisé à Londres par le « Centre for Economic Policy Research » (CEPR) a porté sur l'utilisation des médias pour diffuser les résultats de la recherche auprès des décideurs et de la société civile. Enfin, le réseau a organisé, conjointement avec le CEPR, trois grandes conférences scientifiques dans le domaine de l'économie du développement réunissant des chercheurs de renommée internationale et de jeunes chercheurs. La première s'est tenue à Londres en septembre 2009, et la deuxième à Stockholm en juin 2010. La troisième conférence de cette nature s'est tenue les 23 et 24 septembre 2011 à PSE en partenariat avec le « Bureau for Research and Economic Analysis of Development » (BREAD).

PARTENAIRE

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)

En matière de définition et d'évaluation des politiques publiques, la notion d'expérimentation sociale attire considérablement l'attention de nos jours. Pour en résumer le principe, il s'agit de mettre en place des dispositifs innovants et d'en assurer une évaluation rigoureuse qui permette de décider, éléments tangibles à l'appui, d'une éventuelle généralisation.

En suivant cette approche a été créé en mars 2009 le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) : doté de 230 millions d'euros pour la période 2009-2013, il a pour objectif de favoriser la réussite scolaire des élèves et d'améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Tous les projets, sélectionnés par appel d'offres, doivent faire l'objet d'évaluations permettant d'en mesurer le plus précisément possible l'impact. La mission d'animation du FEJ a été confiée à la Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative (DJEPVA), l'une des directions du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a permis à l'École d'Économie de Paris (PSE) de mener à bien des expérimentations d'un grand intérêt

scientifique et d'une valeur pratique manifeste. PSE accueille en effet en son sein le bureau européen du Jameel-Poverty Action Lab (J-PAL), un réseau mondial de chercheurs, créé au Massachusets Institute of Technology et spécialisé en évaluation randomisée, une méthode reconnue pour mesurer au plus près l'impact d'un programme. L'expertise accumulée par les chercheurs de J-PAL répondant aux exigences posées par les appels d'offres gérés par la DJEPVA, beaucoup d'évaluations de programmes financés par le FEJ furent mises en place, selon les protocoles complexes qu'implique la randomisation. Nombre d'entre elles ont retenu l'attention des autorités et des médias :

- Évaluation du dispositif « la Mallette des Parents » (Académies de Créteil et de Versailles), visant à améliorer l'accompagnement des élèves par leurs parents ; ce dispositif, évalué très positivement, a été généralisé à des centaines de collèges à la rentrée 2011 (voir Débat en page 3).
- Évaluation du programme mis en œuvre par l'Association Frateli, cherchant à améliorer l'insertion professionnelle des étudiants boursiers inscrits en Master 2, via le parrainage individuel ou la mise en réseau d'étudiants.
- Évaluation du programme « Coup de pouce Clé », visant à faire aider par des animateurs les élèves de CP en risque d'échec.
- Évaluation de l'internat d'excellence de Sourdun (Académie de Créteil), auquel ont accès des élèves volontaires issus de milieux modestes.

Ces évaluations, toujours en cours pour la plupart, n'ont pas encore livré tous leurs résultats. Mais en termes de méthode, d'originalité scientifique et de répercussions des premiers résultats probants, le constat est clair : le FEJ a permis aux équipes de J-PAL/PSE de mettre en place des expérimentations d'envergure qui n'auraient pas été réalisables sans ce dispositif ambitieux.

Ilf Bencheikh